

# FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 21 août 2017

## FRONSAC ANNONCE UNE ACQUISITION

**Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN)** Fiducie de Placement Immobilier Fronsac (« **FPI Fronsac** » ou « **Fronsac** ») est heureuse d'annoncer l'acquisition d'une propriété à Waterloo, Québec. La propriété est composée d'une station-service sous la bannière Ultramar avec un dépanneur Beau-Soir. Elle est située sur la rue du Nord au coin de la rue Foster, une artère achalandée de la ville de Waterloo. Cette propriété a été acquise d'une société contrôlée par Odacité, avec laquelle Fronsac entretient un partenariat d'affaire et le prix d'achat, payé au comptant, est de 2 000 000 \$.

Odacité a été financée par B&C Immo Inc. pour l'achat initial de la propriété. Cette dernière société est contrôlée par Jacques Beaudry, un fiduciaire de Fronsac. En échange de ce financement, B&C Immo Inc. recevra une compensation financière sous forme de paiements d'intérêts. Dans le cadre de la législation, cette transaction ne constitue pas une transaction entre personnes apparentées, mais une transaction dans laquelle un fiduciaire a un intérêt qu'il avait l'obligation de divulguer. Avant la clôture de la transaction, Fronsac a informé la Bourse de croissance TSX de tous les éléments matériels contenus dans le présent communiqué. Une firme d'évaluation indépendante a été mandatée pour faire l'évaluation de la propriété et elle a été utilisée pour déterminer la valeur de l'immeuble.

Pour plus d'information concernant les transactions avec des personnes apparentées, veuillez-vous référer au Règlement 61-101.

**À propos de Fronsac** - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux situés en bordure d'autoroutes ou de routes importantes.

**Énoncés prospectifs** - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes liées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs survenaient ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation, (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jason Parravano au (450) 536-5328.